

CENTRE DE
FORMATION
POPULAIRE

RAPPORT ANNUEL

2018-2019



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président.....	4
Mot de la Coordinnatrice générale.....	5
Historique.....	6
Mission, approche et valeurs.....	6
Orientations 2017-2020.....	6
Les membres.....	7
Les membres du conseil d'administration.....	7
L'équipe de travail.....	8
1. Soutien au développement organisationnel.....	9
1.1. Développement des pratiques d'évaluation des effets auprès des organismes communautaires du grand mon.....	9
1.1.1. Accompagnement par cohorte.....	12
1.1.2. Accompagnements individuels et projets spéciaux en évaluation.....	12
1.1.3. Évalpop dépannage.....	13
1.1.4. Bonification du processus évalpop.....	13
1.1.5. Blogue évalpop.....	14
1.1.6. Pérennisation des pratiques évaluatives : atelier sur les indicateurs.....	14
1.1.7. Contribution du CFP au milieu de l'évaluation.....	15
1.1.8. Formations ponctuelles en évaluation.....	15
1.2. Développement des pratiques d'évaluation des résultats auprès des organismes des autres régions du québec.....	16
1.3. Diagnostic et renforcement des capacités organisationnelles.....	17
1.4. Soutien et accompagnement en réflexion stratégique.....	17
1.5. Défis et perspectives du soutien au développement organisationnel.....	18
2. Soutien au fonctionnement démocratique et vie associative.....	19
2.1. Les formations.....	20

2.1.1. Rôles et responsabilités du conseil d'administration.....	21
2.1.2. L'histoire du mouvement communautaire : ses enjeux et ses défis.....	21
2.1.3. De l'empowerment à la mobilisation citoyenne.....	21
2.1.4. Procédures d'assemblées délibérantes.....	22
2.1.5. Habilités de négociation.....	22
2.1.6. Le rapport d'activités : plus qu'une formalité.....	22
2.2. Le support-conseil.....	22
2.3. L'animation et/ou la présidence d'assemblées.....	23
2.4. Les interventions publiques.....	23
2.5. Les liens avec l'international.....	23
2.6. Les activités de réflexion.....	23
2.6.1. Journée de réflexion sur les conditions de travail.....	23
2.6.2. Colloque sur l'Éducation Populaire Autonome (ÉPA).....	24
2.7. Défis et perspectives du fonctionnement démocratique et vie associative.....	26
3. Implication du CFP dans différentes instances du milieu communautaire.....	27
3.1. Défis et perspectives.....	28
4. Communication.....	28
4.1. Défis et perspectives.....	28
5. Gestion et vie interne.....	29
5.1. Un conseil d'administration mobilisé.....	29
5.2. Une équipe renouvelée.....	29
5.3. Défis et perspectives.....	30



MOT DU PRÉSIDENT

Une nouvelle génération à la barre du CFP

Quoi de plus rassurant et d'enthousiasmant pour une organisation à l'aube de son 50^e anniversaire que de confier son avenir à une relève motivée, engagée et compétente. C'est le cas au CFP et nous en sommes très fiers. En cours d'année, nous avons donc complété la composition de l'équipe de travail et il appartiendra dorénavant à cette nouvelle génération de définir le futur de notre organisation et d'assurer sa pérennité.

Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est aussi grâce à ceux et celles qui ont consacré une partie importante de leur vie militante et professionnelle au CFP. Je veux souligner la contribution des trois personnes suivantes qui nous ont quittés en cours d'année : Céline Rossini, formatrice et coordonnatrice ; Valérie Beauchamp, formatrice et conseillère en évaluation. Une mention particulière pour souligner le départ de Pierre Valois après trente ans de service au CFP. Pierre a toujours fait montre de beaucoup d'attachement et de loyauté à notre organisation. Nous lui en sommes reconnaissants et lui souhaitons une retraite heureuse et bien méritée.

Suite au départ de Céline Rossini, la coordination du CFP est maintenant assurée par Marie-Ève Bergeron. Depuis son entrée en fonction, elle a fait montre de beaucoup d'initiatives et a grandement contribué à un meilleur encadrement et soutien de l'équipe de travail.

Je veux remercier tous les membres du conseil d'administration qui n'ont jamais baissé les bras devant tous les défis auxquels nous avons été confrontés en cours d'année, dont celui de la reconstitution de l'équipe de travail et de l'embauche d'une personne à la coordination. Je profite de l'occasion pour remercier de façon particulière Patrice Benoit, membre du conseil depuis quatre ans. Patrice a fait preuve d'une grande disponibilité et constance au conseil. Merci Patrice pour ton soutien et nous te souhaitons une bonne retraite.

En terminant, je me permets de souhaiter que l'année qui vient puisse être l'occasion de mettre l'accent sur une réflexion collective quant à l'avenir de notre organisation et de sa place et contribution au développement du mouvement communautaire. J'invite les membres du CFP à se joindre à nous pour cette occasion.

Merci et longue vie au CFP.

René Doré,

Président du conseil d'administration

MOT DE LA COORDONNATRICE GÉNÉRALE

Le Centre de formation populaire, après plus de 45 ans d'actions et de luttes, est un acteur incontournable du milieu communautaire. Il offre des formations et adresse des enjeux fort importants pour les travailleuses et travailleurs des organismes communautaires. Que l'on pense à son travail pour des assurances collectives, à la place qu'il a fait autour de l'évaluation des effets ou aux nombreux colloques et activités de réflexions organisés, l'équipe du Centre de formation populaire tente toujours de voir vers l'avenir et lutte pour le mieux-être et la reconnaissance du milieu communautaire. Comme travailleuse d'organismes communautaires, j'ai souvent regardé la programmation du CFP avec l'envie d'assister à chacune des formations et le désir de prendre part à ces projets. C'est donc un immense honneur pour moi de pouvoir m'inscrire dans cette équipe et cette mission qui se colle à mes valeurs. J'espère humblement contribuer, aux côtés du conseil d'administration et de l'équipe de travail, à la solidification de l'organisation et à la mise en œuvre de sa mission.

Malgré les changements au CFP, les membres de l'équipe ont travaillé de manière acharnée durant la dernière année afin de tenir le cap sur la mission et

d'offrir des accompagnements et des formations de qualité. Chapeau bas à chacun et chacune pour leur persévérance et leur force. Aussi, merci tout particulièrement aux membres du conseil d'administration qui ont veillé au bien-être de l'équipe tout au long de l'année et qui ont su mettre les bouchées doubles pour nous supporter. Votre apport a fait une grande différence.

Forts de nos financements triennaux, la prochaine année sera un bon moment pour se recentrer autour de la mission et prendre le temps de se projeter vers le futur. Quels sont les besoins des organismes et comment y répondre ? Comment pouvons-nous contribuer au développement du milieu communautaire ? Comment se renouvelle l'éducation populaire dans nos pratiques ? Ce sont toutes des questions qui habiteront nos réflexions, afin que le Centre de formation populaire reste à l'avant-garde des besoins et des aspirations du mouvement communautaire autonome et d'avoir une vision claire du chemin que le CFP envisage pour les prochaines années.

Je nous souhaite une année 2019-2020 remplie d'apprentissages collectifs et d'innovation.

Marie-Ève Bergeron,
Coordonnatrice générale



HISTORIQUE

Le Centre de formation populaire est né en 1971 de l'élan de la Révolution tranquille. Le CFP était véritablement un carrefour de jeunes intellectuels engagés qui partageaient une vision commune : bâtir un centre de formation au service des travailleurs et travailleuses et de leurs organisations de lutte, en outillant les laissés-pour-compte et en leur donnant les moyens de se prendre en main. À chaque époque de son histoire, le Centre de formation populaire se voulait un carrefour des différentes tendances progressistes qui animaient le Québec. À travers les crises, le projet est toujours demeuré vivant et l'organisme a contribué de façon significative et originale aux grands débats du Québec et dans les mouvements sociaux.

MISSION, APPROCHE ET VALEURS

Le Centre de formation populaire est un organisme de formation et de diffusion qui vise à soutenir la vie associative, les pratiques d'intervention et la concertation des groupes et organisations qui partagent ses valeurs et ses principes.

Le CFP se distingue par son approche participative visant le développement des capacités des organismes rejoints. Cette approche est appliquée dans l'ensemble de ses activités afin de renforcer la vie associative et démocratique des organismes communautaires au Québec et de les aider à mieux intervenir dans leur milieu.

Pour mettre de l'avant sa mission, les actions du CFP s'appuient sur des valeurs qui reflètent l'approche communautaire : l'approche participative, l'adaptabilité à la réalité du milieu et la collectivisation des défis, des pratiques et des retombées.

Les activités du CFP se déclinent sous deux axes :

- le soutien aux organismes ;
- le soutien au mouvement communautaire.

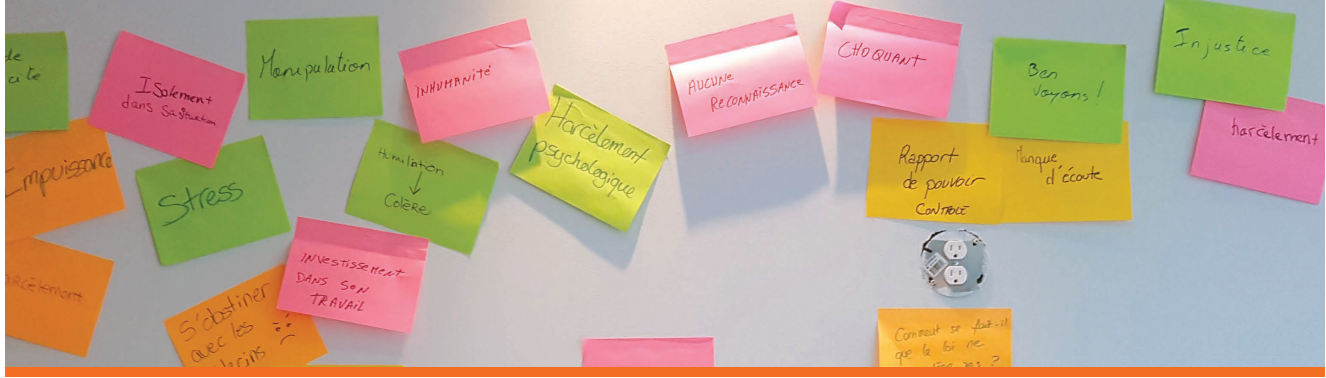
Ses interventions portent principalement sur la vie associative, l'intervention communautaire, l'évaluation et la planification. Elles se réalisent à travers des activités de formation et de l'accompagnement individuel ou collectif, mais aussi, du soutien-conseil, du coaching, de l'animation, de la recherche-action, des activités de réflexion et de partage du savoir, de diffusion et de communication, et d'édition.

Les interventions du CFP visent majoritairement les organismes communautaires, de la grande région de Montréal et des autres régions du Québec.

ORIENTATIONS 2017-2020

Quatre principales orientations ont été déterminées pour 2017-2020, autour desquelles les actions du CFP se concentrent.

- Développement des connaissances et des compétences des organismes en planification et en évaluation des résultats, afin qu'ils renforcent leur impact auprès de leurs populations cibles et dans leur milieu.
 - Organismes financés par CENTRAIDE du Grand Montréal : projet ÉvalPop - CFP/CENTRAIDE-Mtl et développer une phase de pérennisation au projet pour le territoire du Grand Montréal
 - Organismes des autres régions du Québec : ÉvalPop Régions - CFP/MESS, 2017-2018 : Tournée II financée par le SACAIS/MESS
- Développement des connaissances et des compétences des organismes afin qu'ils développent une vie associative dynamique et une gestion qui reflète leurs valeurs.



- Développement des connaissances et des compétences des organismes afin qu'ils renforcent leur approche et intervention communautaire.
- Revitalisation de la vie associative du CFP et rayonnement de l'organisme.

LES MEMBRES

Le Centre de formation populaire regroupe 26 membres, dont 22 organismes communautaires, un syndicat et 3 individus œuvrant ou ayant œuvré dans les milieux communautaires, universitaires et syndicaux. À la dernière assemblée générale, étaient présents douze membres.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	René Doré	Retraité et ancien membre de l'équipe du CFP
Trésorier	Patrice Benoît	Trésorier du Comité exécutif, Conseil central Montréal Métropolitain de la CSN (Confédération des Syndicats Nationaux)
Secrétaire	Jean-Pierre Ruchon	Coordonnateur du Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (RRASMQ)
Administratrice	Lynda Rey	Professeure à l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP)
Administratrice	Gaëlle Janvier	Chargée du développement stratégique et des partenariats, The Market Gardener
Administratrice	Hind Fathallah	Membre de l'équipe
Administratrice	Marie-Ève Bergeron	Coordonnatrice générale

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Audrey Campeau	Adjointe à la coordination (depuis mars 2019)
Céline Rossini	Coordonnatrice générale (jusqu'en juin 2018)
Dieudonné Mutana	Formateur et conseiller en développement organisationnel
Hind Fathallah	Formatrice et conseillère en développement organisationnel
Marie-Ève Bergeron	Coordonnatrice générale
Pierre Valois	Formateur et conseiller en vie associative
Valérie Beauchamp	Formatrice et conseillère en évaluation et planification (jusqu'en janvier 2019)
Véronique Goulet	Formatrice et conseillère en développement organisationnel (en congé de maternité)
Collaboratrices sur une base contractuelle	
Marisabelle Bérubé	Collaboratrice en évaluation
Lise Rondeau	Collaboratrice à la comptabilité



Absent de la photo : Pierre Valois et Véronique Goulet

1. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Les activités du CFP se déclinent présentement en deux principaux secteurs : le soutien au développement organisationnel et le fonctionnement démocratique et la vie associative. En ce qui concerne le développement organisationnel, l'année 2018-2019 a été marquée par le maintien des activités en évaluation ainsi que l'actualisation des services via le développement de trois nouveaux types d'accompagnements : ÉvalPop Dépannage, le diagnostic organisationnel et la réflexion stratégique. En plus de présenter chacun des services et types d'accompagnements de cet axe du CFP, quelques perspectives pour l'année 2019-2020 seront présentées dans les lignes qui suivent.



FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL :

- 23 organismes accompagnés en évaluation (tous types d'accompagnement confondus) dans la région du Grand Montréal
- 13 organismes, de quatre régions administratives, ont terminé leur accompagnement en évaluation dans le cadre de la Tournée II, qui s'est conclue à l'hiver 2019
- Nouvelle formule d'accompagnement ÉvalPop développée et testée
- Blogue ÉvalPop en cours de redynamisation
- 1 atelier sur les indicateurs en milieu communautaire organisé
- 3 événements/lieux de réflexion en évaluation auxquels le CFP a participé
- 2 formations d'introduction à l'évaluation données
- 3 nouveaux accompagnements développés et prêts à être offerts aux organismes : ÉvalPop Dépannage, diagnostic organisationnel et réflexion stratégique.

1.1. DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES D'ÉVALUATION DES EFFETS AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU GRAND MONTRÉAL

Cette année, les activités en évaluation dans le Grand Montréal ont inclus les accompagnements auprès d'organismes, la consolidation du processus

d'accompagnement, le blogue ÉvalPop, et les ateliers et autres activités de réflexion en évaluation auxquels le CFP a participé ou qu'il a organisés.

Bien que le financement du programme ÉvalPop ait pris fin en décembre 2017, le CFP continue d'assurer un accompagnement en évaluation des effets selon la démarche ÉvalPop auprès d'organismes communautaires de la grande région de Montréal,



principalement grâce au soutien de Centraide du Grand Montréal. Ce sont 23 organismes qui ont été accompagnés en évaluation, soit au sein d'une cohorte, en accompagnement individuel, via un projet spécial ou au travers d'un accompagnement de type ÉvalPop dépannage (Voir tableau ci-bas pour plus de détails).

Ce sont l'ensemble des étapes du processus d'évaluation (de l'élaboration du modèle logique à la diffusion des résultats de l'évaluation) que les porteurs et porteuses de dossier au sein de chaque organisme (en général deux personnes) expérimentent, tout en recevant des formations et des accompagnements personnalisés pendant plusieurs mois. Tout cela dans le but de leur permettre d'évaluer l'activité ou le service choisi en renforçant leurs compétences à

l'interne. Les membres d'équipe et les membres du conseil d'administration sont également consultés, informés et sensibilisés sur la démarche à diverses étapes de celle-ci, par les personnes porteuses et leur accompagnateur ou accompagnatrice du CFP.

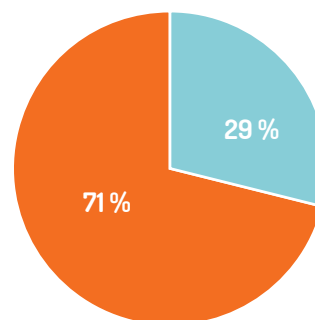
Les cohortes de Parc-Extension, Saint Léonard 1 et de l'Œuvre Léger sont en voie de se terminer au début de l'année 2019-2020, tandis que la cohorte Multiquartier devrait se terminer vers la fin de l'année 2019. Une deuxième cohorte à Saint Léonard est aussi en préparation. De plus, plusieurs organismes ont également fait appel au CFP pour un nouvel accompagnement ou un soutien ponctuel après avoir déjà participé à ÉvalPop (accompagnements individuels et ÉvalPop dépannage), ou pour des mandats de consultation (projets spéciaux).

Type d'accompagnement	Nombre de groupes accompagnés	Nombre de personnes (porteur-ses de dossier)
Cohorte Multiquartier	4	10
Cohorte L'Œuvre Léger	2	2
Cohorte Parc-Extension	4	16
Cohorte Saint Léonard 1	5	6
Accompagnements individuels	3	8
Projets spéciaux (consultation)	2	2
ÉvalPop dépannage	3	18
TOTAL	23 organismes	62 personnes

Suite à une évaluation réalisée en avril 2019¹ auprès de certains organismes accompagnés avec la démarche PAR et POUR du CFP dans le cadre d'ÉvalPop, le CFP est en mesure de faire les constats suivants :

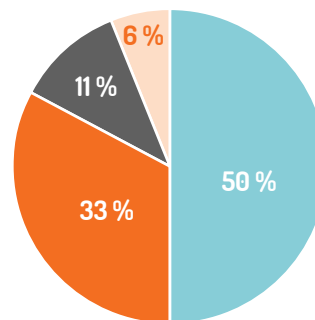
- **100 % des répondants confirment avoir acquis des connaissances et compétences en évaluation.**
- Les compétences les plus citées sont **la capacité à élaborer un modèle logique et la capacité à élaborer un plan d'évaluation** (identifier les indicateurs et planifier la collecte de données).
- **L'évaluation est intégrée au sein des pratiques des organismes.** En effet, 94 % mentionnent que l'évaluation en cours fait partie des discussions au sein de l'équipe et 59 % en discutent au sein du Conseil d'administration. Dans la majorité des cas, l'évaluation est ou sera aussi intégrée dans le rapport annuel (94 %) et le prochain plan d'action (70 %).
- Les perceptions relatives à l'évaluation sont positives au sein de la majorité des organismes accompagnés. **82 % des répondants affirment être enthousiastes à l'idée d'entreprendre une autre évaluation à la fin de la démarche en cours.** Ce sont aussi **82 % qui sont d'accord pour dire que l'évaluation est une priorité au sein du milieu communautaire.** Enfin, la quasi-totalité s'accorde pour dire que les résultats de l'évaluation en cours devraient être partagés avec les membres de leur équipe, du CA, les usagers et usagères, les membres et les bailleurs de fonds.
- Les bénéfices les plus importants perçus par les organismes sont de **pouvoir mesurer les effets de leurs actions, mieux structurer leurs pratiques/actions et faire reconnaître leurs pratiques et approches.**

LA DÉMARCHE ÉVALPOP M'A PERMIS D'ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN ÉVALUATION



● Plutôt en accord ● Tout à fait d'accord

L'ÉVALUATION EST UNE PRIORITÉ DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE



● Plutôt en accord ● Tout à fait d'accord
● Plutôt en désaccord ● Je ne sais pas

¹ Questionnaire envoyé aux organismes en cohorte, en accompagnement individuel et dans le cadre d'ÉvalPop Dépannage. 17 personnes ont répondu au total. À noter que la moitié des répondants sont encore aux premières étapes de la démarche.

« J'APPRÉCIE QUE LE PROCESSUS SE FASSE PAR ÉTAPE, CELA PERMET D'ÉVITER L'ANTICIPATION ET DE PRENDRE CHACUN DES MORCEAUX UN À LA FOIS! »

« L'ACCOMPAGNATRICE S'ADAPTE BIEN À MES DISPONIBILITÉS. »

- Les organismes accompagnés sont très satisfaits des modalités du processus d'accompagnement. Que ce soit la flexibilité de la personne qui les accompagne, sa capacité de vulgarisation, le lien qui est créé avec elle ou la fréquence du suivi, les résultats démontrent une grande satisfaction de la part des organismes accompagnés, la pertinence de l'approche participative ainsi que des principes d'intervention mis de l'avant par le CFP.

Ces constats recueillis dans le cadre de ce sondage démontrent l'atteinte des objectifs fixés autant par la forme que le contenu de l'accompagnement ÉvalPop.

1.1.1. ACCOMPAGNEMENT PAR COHORTE

Comme mentionné précédemment, quatre cohortes sont en cours de réalisation à la fin mars 2019. Dans le cadre des cohortes, les organismes se rencontrent lors de formations collectives et reçoivent ensuite un accompagnement personnalisé du CFP pour mettre en œuvre leur démarche d'évaluation de leurs effets.

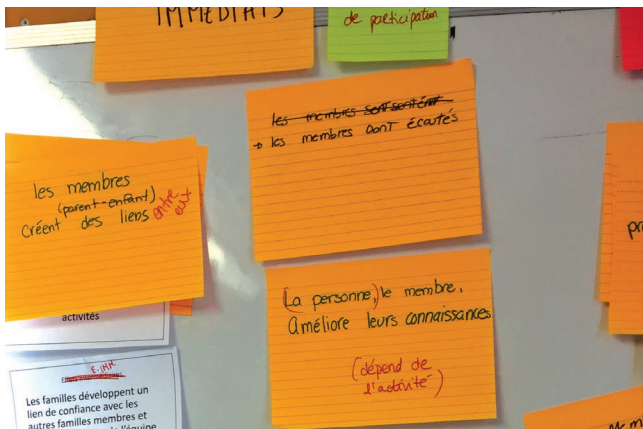
Les cohortes Parc Extension et Saint Léonard 1 sont aux étapes finales - analyse et diffusion des résultats - tandis que la cohorte Multiquartier a débuté en novembre 2018 et est présentement à l'étape du plan d'évaluation. Les premiers échanges de démarrage de la cohorte Saint Léonard 2 sont aussi en cours.

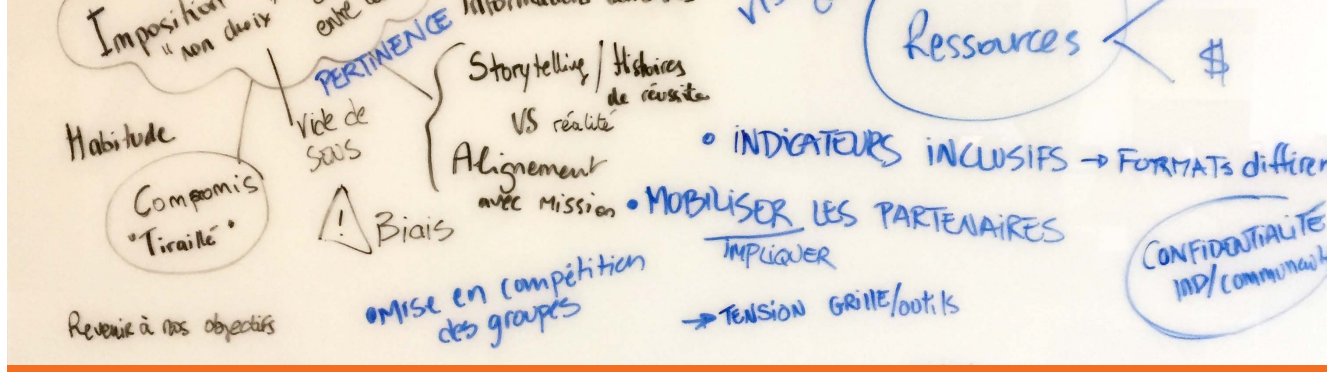
Concernant la cohorte de l'Œuvre Léger, financée par la fondation de l'Œuvre Léger, bien que les rencontres collectives se soient terminées en 2017-2018, deux organismes bénéficient toujours d'un accompagnement individuel afin qu'ils complètent leur démarche.

Les accompagnements en cohorte permettent aux organismes d'être formés sur les aspects théoriques de l'évaluation et d'échanger avec d'autres groupes sur le processus, leurs bons coups et leurs défis, tout en apprenant à se connaître. En parallèle, ils mettent en pratique le contenu théorique appris lors de ses rencontres en évaluant une activité de leur choix au sein de leur organisme avec l'appui de l'accompagnateur ou accompagnatrice.

1.1.2. ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET PROJETS SPÉCIAUX EN ÉVALUATION

Trois organismes reçoivent ou ont reçu un accompagnement individuel en 2018-2019. Il s'agit soit d'organismes ayant déjà fait ÉvalPop et qui souhaitent renouveler leur expérience avec un appui, d'organismes souhaitant un accompagnement individuel seulement, ou encore d'organismes n'étant pas financés par Centraide du Grand Montréal et qui souhaitent expérimenter le processus ÉvalPop. Ces accompagnements vont bon train et devraient terminer en 2019.





Le CFP agit aussi exceptionnellement en tant que prestataire de services en évaluation, se rapprochant davantage d'une consultation que d'un accompagnement. C'est le cas cette année dans le cadre de deux projets spéciaux où le CFP mène l'évaluation, de la planification à la rédaction du rapport d'évaluation. Ces mandats permettent au CFP de continuer à mettre en pratique son expertise tout en générant des fonds propres à l'organisme. Ces mandats devraient terminer en 2019.

1.1.3 ÉVALPOP DÉPANNAGE

Trois organismes reçoivent un accompagnement ponctuel dans le cadre du nouveau service ÉvalPop dépannage. Le roulement de personnel au sein des organismes et les enjeux de maintien des pratiques évaluatives expliquent souvent le besoin des organismes de conserver un appui du CFP pour poursuivre leurs évaluations. Constatant ce besoin, le CFP a développé cette année un nouveau service nommé ÉvalPop dépannage, permettant d'appuyer ponctuellement les organismes ayant déjà fait ÉvalPop. Suite à la demande d'un organisme qui est en cours d'évaluer une de ses activités, une personne accompagnatrice retourne dans l'organisme afin de former l'équipe et de l'accompagner sur une ou quelques étapes de la démarche d'évaluation avec lesquelles elle a plus de difficultés. Ce nouveau service a débuté cette année et se poursuivra pour les années à venir.

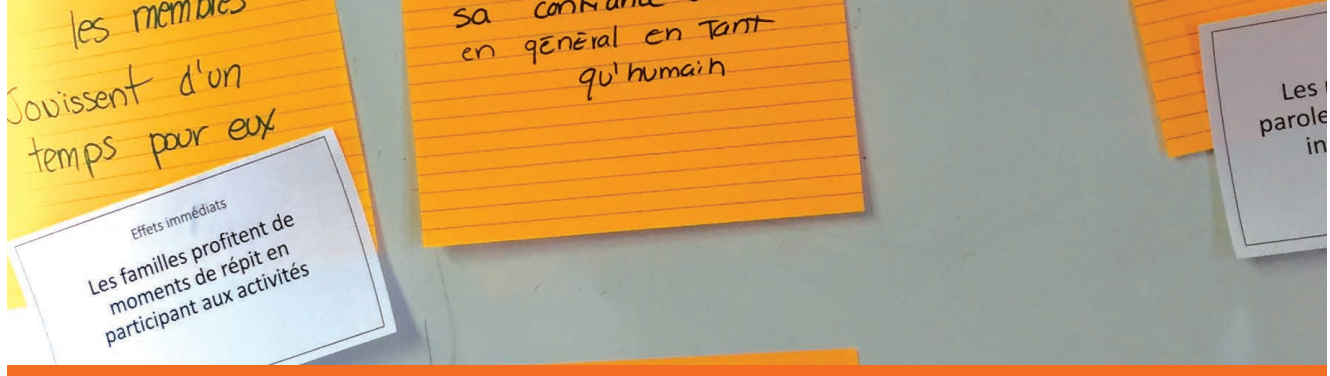
1.1.4. BONIFICATION DU PROCESSUS ÉVALPOP

Suite à l'évaluation du programme ÉvalPop de 2010 à 2018, il a notamment été recommandé de simplifier et de bonifier le processus d'accompagnement, afin de mieux répondre aux réalités et aux besoins des organismes. Plusieurs modifications ont été apportées au courant de la dernière année. Tout d'abord, la préparation de la démarche constitue un moment majeur sur lequel davantage d'effort est mis, notamment une rencontre préparatoire a été ajoutée à la démarche. Ceci permet aux organismes de mieux

comprendre le processus et ses implications, limitant par le fait même les abandons en cours d'accompagnement. De plus, la formule a été simplifiée, en réduisant la durée des rencontres collectives et en vulgarisant davantage les contenus théoriques. L'accent est également davantage mis sur l'intégration des membres du CA et de la direction dans le processus, notamment par la mise en place de rencontres spécifiques avec les CA des organismes. Cela a pour objectif de les sensibiliser à l'évaluation et à leur rôle dans la démarche, tout en favorisant le maintien des pratiques évaluatives dans le temps. Un soutien pour l'intégration de l'évaluation au sein des pratiques habituelles de gestion a également été inclus. Enfin, le CFP invite désormais les organismes à identifier un minimum de deux personnes porteuses (dont la direction) plutôt qu'un comité puisque l'expérience a montré qu'il était plus difficile de réunir et maintenir l'engagement d'un plus grand nombre de personnes.

Par ailleurs, les capsules vidéo développées dans le cadre de la Tournée II en région (voir section 1.2.) ont été intégrées au processus d'accompagnement comme outils supplémentaires de formation et de pérennisation. De même, le répertoire d'indicateurs ÉvalPop récemment développé (voir section 1.1.6) est désormais fourni aux organismes afin qu'ils puissent s'en inspirer lors de l'élaboration de leurs propres indicateurs.

L'ensemble de ces stratégies a permis au CFP de simplifier et de bonifier son processus d'accompagnement afin de favoriser la rétention des organismes tout au long du processus et de surtout favoriser l'appropriation du processus d'évaluation. À la lumière des résultats obtenus au sondage fait en avril 2019, il est possible de constater d'ores et déjà les bénéfices de ces modifications.



1.1.5. BLOGUE ÉVALPOP

« ÉvalPop, le blogue » (<https://evalpop.com/>) a permis au fil des ans d'illustrer les retombées du programme ÉvalPop à l'aide de témoignages des organismes participants. L'année 2018-2019 a été une année de transition pour le blogue. Bien que seulement deux articles aient été publiés lors de cette période, plusieurs pages ont été revues afin d'optimiser la structure du blogue et de préparer quelques transformations à venir, notamment la restructuration par thématique et la publication d'articles allant au-delà des témoignages d'organismes participants. L'objectif est d'élargir sa portée et de l'utiliser comme un outil de réflexion et d'échanges autour de l'évaluation, afin de favoriser la mise en application et le maintien des pratiques en évaluation dans le communautaire. En moyenne 130 personnes ont visité le blogue chaque mois en 2018-2019.

1.1.6. PÉRENNISATION DES PRATIQUES ÉVALUATIVES : ATELIER SUR LES INDICATEURS

La pérennisation des pratiques en évaluation est ressortie comme un enjeu majeur pour les organismes précédemment accompagnés dans le cadre d'ÉvalPop. Le CFP a donc réfléchi aux stratégies les plus adaptées dans le contexte des organismes communautaires afin de faire face à cet obstacle. Parmi les stratégies de pérennisation identifiées, le CFP a développé un répertoire d'indicateurs compilant les indicateurs issus des démarches de plusieurs dizaines d'organismes accompagnés de 2010 à 2017. Ce répertoire recense 215 indicateurs d'effets, autant quantitatifs que qualitatifs, catégorisés selon 12 secteurs d'intervention et 27 effets de changement. Il a pour objectif de soutenir les organismes dans l'élaboration de leurs indicateurs en leur fournissant des exemples inspirants issus de leur milieu.



Le répertoire a été présenté dans le cadre d'un atelier réunissant 16 membres d'organismes ayant déjà réalisé ÉvalPop. L'atelier s'est déroulé dans le cadre des ateliers/C en collaboration avec le Centre des organismes communautaires (COCO). L'objectif de l'atelier était double : présenter et diffuser le répertoire, et offrir un espace d'échange et de démystification du concept des indicateurs en milieu communautaire. Les participants ont ainsi pu partager leurs pratiques et leurs enjeux en matière d'indicateurs et réfléchir collectivement à des pistes de solutions face à des enjeux, souvent transversaux, pour la pratique de l'évaluation en milieu communautaire.

Il en est ressorti que les indicateurs sont souvent centrés sur les résultats immédiats des interventions et sur le quantitatif. L'élaboration des indicateurs reste, malgré leurs apprentissages dans le cadre d'ÉvalPop, un défi pour les organismes. Plusieurs participants et participantes ont aussi soulevé un sentiment de tiraillement entre les besoins propres à leur organisme et les besoins externes, notamment des bailleurs de fonds. Plusieurs autres défis propres au communautaire influencent la capacité des organismes à

élaborer des indicateurs qui leur conviennent, tels que le manque de temps, de ressources, et de compétences en évaluation. Parmi les solutions proposées, l'appropriation du processus (choisir pour soi, prendre le temps) est apparue centrale, ainsi que la combinaison du quantitatif et du qualitatif et la mise en place de stratégies pour davantage intégrer l'évaluation de façon générale.

76% des personnes participantes à l'atelier ont dit que celui-ci leur a beaucoup permis de comprendre les enjeux entourant la question des indicateurs au sein du milieu communautaire. De plus, l'ensemble des gens a affirmé que le répertoire présenté pourra les aider dans l'élaboration de leurs indicateurs.

1.1.7. CONTRIBUTION DU CFP AU MILIEU DE L'ÉVALUATION

Vu son approche particulière en évaluation, il est important pour le CFP d'être présent lors des événements portant sur le sujet. Cela représente des occasions pour mettre en valeur les spécificités et les besoins en évaluation du milieu communautaire, en plus de renforcer la visibilité de l'organisme et de se tenir informé des nouvelles pratiques. Cette année, les accompagnateurs et accompagnatrices en évaluation du CFP ont notamment participé au colloque annuel et à une formation de la Société québécoise d'évaluation de programme (SQEP), aux rencontres régulières de la communauté de pratiques en évaluation du projet ÉvalPIC et aux rencontres de la communauté de pratiques sur la mesure d'impact social du TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire).

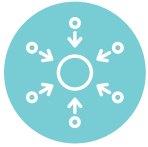
De plus, le Centre de formation populaire a présenté sa méthodologie ÉvalPop ainsi qu'un exemple concret dans le cadre d'une rencontre de la communauté de pratique du TIESS. Cette présentation a contribué à mettre de l'avant la pertinence de l'approche PAR et POUR en évaluation auprès des différents réseaux et entreprises d'économie sociale membres de cette communauté de pratique.

« L'ATELIER A RÉVEILLÉ CERTAINS DÉFIS AUXQUELS ON FAIT FACE ET OUVERT LA RÉFLEXION »

« ÇA DONNE UN BOOST D'INSPIRATION. LE RÉPERTOIRE SERA AUSSI INSPIRANT DANS L'ÉLABORATION DE NOS INDICATEURS. »

1.1.8. FORMATIONS PONCTUELLES EN ÉVALUATION

Chaque année, le CFP revoit sa programmation de formations ponctuelles en évaluation afin de s'assurer de proposer des formations adaptées aux besoins, mais aussi en fonction des apprentissages réalisés dans les précédentes années. Pour le renforcement de capacités en évaluation, l'approche privilégiée par le CFP est celle d'un accompagnement à long terme permettant d'appuyer les organismes tout au long de la démarche. C'est pourquoi cette année les efforts ont été concentrés sur une seule formule de formations ponctuelles en évaluation. Elle a pour objectif d'expliquer l'évaluation des effets, ses étapes et ses bénéfices, mais aussi de faire expérimenter certaines de ces étapes, notamment le modèle logique et le plan d'évaluation. Cette formation a été donnée à deux reprises cette année, rejoignant 17 personnes de 5 organismes.



1.2. DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS AUPRÈS DES ORGANISMES DES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le CFP a terminé un projet d'accompagnement en évaluation des résultats PAR et POUR les organismes communautaires dans les régions éloignées du Québec, la Tournée II, financé par le SACAIS, à l'hiver 2019. Ce projet visait cinq objectifs pour les organismes :

1. Expérimenter une démarche d'évaluation des effets sur une activité ;
2. Former deux personnes « porteuses du projet » sur la réalisation de la démarche par organisme ;
3. Mettre à la disposition des groupes des outils pédagogiques d'aide à la discussion, à la réflexion et à l'évaluation afin que ceux-ci soient en mesure de s'approprier et de reproduire la démarche ;
4. Accompagner un comité d'évaluation interne composé de membres de l'équipe, du conseil d'administration et de participants et participantes ;
5. Identifier les besoins particuliers et les conditions nécessaires à la pérennisation de pratiques d'évaluation des effets et développer une culture de l'évaluation.

Cette démarche a été menée auprès de 21 organismes répartis dans **quatre régions géographiques** : Québec, l'Outaouais, les Laurentides et Chaudière-Appalaches. De ce nombre, **13 ont complété la démarche**.

Afin de s'adapter à la réalité géographique, une stratégie d'accompagnement combinant des formations en présentiel et à distance a été développée afin de maximiser les apprentissages des organismes et de faciliter les contacts avec les personnes accompa-

gnatrices. Des outils facilitant la mise en œuvre de cette stratégie ont été créés et mis à la disposition des organismes. Parmi celles-ci, nous comptons de courtes capsules vidéo présentant du contenu théorique et une plateforme interactive (*Microsoft Team^{MD}*) permettant aux participants de communiquer avec leur accompagnateur et accompagnatrice, de communiquer entre eux, et de déposer leurs documents afin que les autres organismes de la cohorte puissent les consulter.

L'évaluation finale du projet mené par le CFP a permis de constater l'atteinte de plusieurs résultats importants :

- **92 % ont trouvé très utile d'approfondir l'évaluation des effets** induits par leurs activités.
- **Quatre objectifs sur cinq ont été atteints**. La stratégie concernant le comité d'évaluation s'est modifiée afin de s'adapter aux réalités terrain. Il a été privilégié de concentrer les efforts sur les deux personnes porteuses de la démarche.
- Malgré les défis liés au temps et aux ressources humaines et financières que rencontrent les organismes communautaires, **77 % des organismes participants jugent**, suite à leur participation au projet, **l'évaluation comme prioritaire en milieu communautaire**.
- **70% des organismes participants affirment que l'évaluation leur a été utile** pour ajuster et améliorer leurs interventions et **100 % disent avoir continué à en discuter à l'interne**.
- **92 % des organismes accompagnés ont confirmé que les rencontres collectives leur ont été très utiles** et leur ont permis d'acquérir ou approfondir leurs compétences en évaluation.



Au regard de ces résultats, malgré quelques difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet, le CFP est satisfait des résultats obtenus dans le cadre de ce projet et considère avoir atteint les objectifs poursuivis. Le soutien personnalisé offert à chaque organisme participant, le moment d'arrêt pour une réflexion collective sur leurs activités et le développement de pratiques évaluatives au sein de leur organisation sont des constats positifs qui réitèrent l'importance et la pertinence d'accompagnement en évaluation des effets. De plus, les résultats ont confirmé que l'approche participative PAR et POUR a fortement contribué non seulement à **donner de l'autonomie aux organismes, mais aussi à leur appropriation de la démarche évaluative, à changer leurs perceptions autour de l'évaluation et à redonner à l'évaluation sa fonction première : tirer des conclusions sur l'impact des activités afin de pouvoir les améliorer et les faire reconnaître.** Par ailleurs, le CFP a su bonifier ses processus suite aux apprentissages réalisés dans le cadre de la Tournée II, permettant à tous les organismes qu'il accompagne d'en bénéficier.

Monsieur Yves Chochard, professeur à l'UQAM, a suivi la Tournée II durant toute sa réalisation. En 2019-2020, il mènera une étude auprès de tous les organismes qui ont débuté la démarche afin d'étudier les variables et conception d'intervention du projet à partir de trois méthodes de collectes : un questionnaire téléphonique sur les compétences, les pratiques d'évaluation et les facteurs d'influence (soumis avant et après la formation), une analyse des modèles logiques développés durant la formation et des groupes de discussion sur les apports de la formation. Les résultats de cette étude, financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, seront riches de constats et d'apprentissages pour le CFP. Bien que le projet se soit terminé en 2018-2019, le CFP pourra continuer à enrichir ses connaissances et son approche pour l'année à venir.

1.3. DIAGNOSTIC ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES

Le CFP offre depuis quelques années un soutien aux organismes qui souhaitent dresser un état des lieux participatif du fonctionnement de leur organisation. Cette année, nous avons développé un nouvel accompagnement : le diagnostic organisationnel. Au travers d'outils simples et interactifs, les organismes ont l'occasion de porter un regard sur leur mission, leur enracinement, leurs stratégies partenariales, leur gouvernance et leurs outils de gestion et d'organisation. À partir de ce qui émerge de ce diagnostic, l'équipe du CFP produit une analyse de besoins prioritaires en renforcement des capacités, à laquelle sont associées des références vers les ressources permettant d'y répondre adéquatement. Par manque de ressource au sein de l'équipe du CFP, aucun organisme n'a été accompagné en diagnostic organisationnel en 2018-2019. Par contre, les organismes peuvent tirer profit de ce nouvel accompagnement dès aujourd'hui.

1.4. SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT EN RÉFLEXION STRATÉGIQUE

La planification stratégique est un accompagnement offert depuis plusieurs années au Centre de formation populaire. Cette année, l'approche a été revisitée afin d'en faire un accompagnement en réflexion stratégique. Ce service actualisé en fonction des besoins est offert aux organismes communautaires afin de leur permettre de prendre un temps d'arrêt pour se recentrer autour de leur mission et de se fixer des axes prioritaires d'actions à mettre en place dans les prochaines années. L'année 2018-2019 a permis d'élaborer la nouvelle mouture de cet accompagnement et nous sommes maintenant prêts à accompagner les organismes dans cette démarche. Trois organismes débuteront leur processus de réflexion stratégique à l'automne 2019.



1.5. DÉFIS ET PERSPECTIVES DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

L'année 2018-2019 a amené son lot de défis pour l'équipe du CFP. Les changements au sein de l'équipe en développement organisationnel ont obligé à concentrer les efforts autour des accompagnements en cours et autour de la consolidation du processus ÉvalPop, au détriment malheureusement du développement de nouveaux services ou d'autres activités. De plus, le roulement de personnel au sein des organismes accompagnés constitue un défi de taille pour le maintien des pratiques évaluatives et pour le bon déroulement de la démarche en cours. Ce même défi a amené plusieurs questionnements dans l'élaboration de l'offre de service d'ÉvalPop Dépannage. Finalement, les accompagnements à distance, notamment dans le cadre de la Tournée II, présentent des enjeux de taille dans la transmission des connaissances, vu le caractère technique des contenus, et dans la création du lien de confiance entre la personne accompagnatrice et les organismes, une fondation essentielle à un travail portant fruit.

À la lumière des expériences et des apprentissages des dernières années, conjugués aux aspirations de l'équipe en place, plusieurs perspectives de développement se présentent à nous. En termes d'évaluation, nous aspirons pour l'année 2019-2020 à :

- Poursuivre l'expérimentation et l'évaluation du nouveau processus ÉvalPop dans le cadre des nouvelles cohortes ;
- Poursuivre et mettre en place de nouvelles stratégies de pérennisation des pratiques évaluatives au sein des organismes communautaires : ateliers d'échanges, soutien-conseil ponctuel (ÉvalPop Dépannage), capsules vidéo et guide ÉvalPop ;

- Identifier et expérimenter une nouvelle approche d'évaluation auprès d'un organisme ;
- Finaliser la restructuration du blogue et le maintenir actif ;
- Renforcer la présence du CFP dans le milieu de l'évaluation et du renforcement de capacités afin de mettre en valeur l'importance de l'évaluation PAR et POUR le communautaire auprès des acteurs en évaluation et dans le milieu communautaire ;
- Tirer des apprentissages de l'étude menée suite à la Tournée II par Yves Chochard ;
- Sensibiliser les bailleurs de fonds à l'importance d'une approche PAR et POUR en évaluation.

En ce qui concerne les services de Diagnostic organisationnel et de Réflexion stratégique, le CFP aspire pour l'année 2019-2020 à :

1. Effectuer la promotion des nouveaux services tout en assurant une bonne compréhension de l'approche proposée ;
2. Accompagner plusieurs organismes dans le cadre de ces processus ;
3. Évaluer les nouveaux services et les améliorer en fonction des résultats obtenus.



2. SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

Le deuxième secteur d'intervention principal du travail du CFP pour l'année 2018-2019 est le soutien au fonctionnement démocratique et à la vie associative. Il se décline en diverses formations, accompagnements et activités de réflexion et de débat. Il vise le renforcement des capacités démocratiques des organismes et le renforcement du milieu communautaire autonome. L'année 2018-2019 a été marquée par le maintien de l'offre de formation des années précédentes, en actualisant bien évidemment les contenus aux nouvelles réalités. De plus, deux activités de

réflexions se sont tenues afin de favoriser la réflexion et le débat au sein du mouvement communautaire. Bien que l'année 2018-2019 ait été moins fructueuse qu'anticipée, suite à l'absence d'un employé durant quelques mois, il a été possible de constater que les thèmes des formations et les formations en soi sont toujours aussi pertinents. En effet, la demande ne cesse, particulièrement pour la formation aux conseils d'administration. Voici les principales réalisations de la dernière année et les perspectives en 2019-2020.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS EN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE :

- 244 personnes ont été rejointes par les 23 formations données
- Du support-conseil a été donné à plusieurs organismes et sur des sujets divers
- 3 assemblées ont été animées par l'équipe du CFP
- 2 interventions radio ont porté sur les conditions de travail du communautaire
- 2 activités de réflexions ont été organisées
 - Une journée de réflexion sur les conditions de travail rejoignant plus de 125 personnes
 - Deux jours de colloque portant sur l'éducation populaire rejoignant 125 personnes



2.1. LES FORMATIONS

Plusieurs formations sont offertes aux organismes communautaires afin de répondre à leurs besoins. Cette année, six contenus de formations ont été offerts, que ce soit dans le cadre de nos formations à date fixe dans nos bureaux ou suite aux diverses demandes des organismes communautaires. Il est à noter qu'avant chacune des formations données, le contenu est modulé en fonction des besoins spécifiques et du niveau de connaissances des participants et participantes.

Formation	Nombre de formations données	Nombre de personnes présentes	Nombre d'organismes représentés
Rôles et responsabilités du conseil d'administration	14	142	62
L'histoire du mouvement communautaire	3	51	11
De l'empowerment à la mobilisation citoyenne	2	16	8
Procédures d'assemblée délibérante	1	14	13
Habiletés de négociation	1	7	6
Le rapport d'activité : plus qu'une procédure	2	14	13
TOTAL	23 formations	244 personnes rejointes	113 organismes atteints

2.1.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année encore, la formation portant sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des instances démocratiques d'un organisme communautaire a été en forte demande. **14 formations** ont été données rejoignant un total de **142 personnes de 62 organismes**. Cette formation est toujours aussi pertinente d'année en année, puisqu'il y a un fort taux de roulement au sein des personnes administratrices des organisations. L'approche du CFP en la matière se distingue principalement par sa formation axée sur le mode de la gestion participative et sur la capacité à déterminer les rôles et pouvoirs de chacune des instances. En effet, comme les conseils d'administration changent régulièrement, il est important de circonscrire les rôles et responsabilités respectifs des coordinations/directions, des CA et des autres sphères de pouvoir afin de diminuer les sources d'inconforts et de favoriser le travail harmonieux des différents organes démocratiques des organismes communautaires dans l'atteinte de leur mission. Selon les résultats des différents questionnaires recueillis, ces particularités semblent appréciées par les participants.

CE QUE J'AI APPRIS LORS DE LA FORMATION :

- ✓ La distinction entre la direction générale et le conseil d'administration ;
- ✓ Il est important de lire et comprendre les rapports financiers, les rapports d'activités et les règles de procédures de l'OBNL ;
- ✓ Les enjeux liés à la participation en CA en général et les responsabilités du CA ;
- ✓ Le fonctionnement global d'un conseil d'administration ;
- ✓ Que le CA a un rôle central dans la détermination des orientations du plan d'action, qui doit être centré sur la mission et donc les activités de l'organisme.



2.1.2. L'HISTOIRE DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE : SES ENJEUX ET SES DÉFIS

Les groupes communautaires sont à l'origine de nombreuses initiatives et avancées sociales, qui contribuent directement au mieux-être de la collectivité. La formation sur l'histoire du mouvement permet de retracer les apports des groupes à la société québécoise, et l'évolution du projet communautaire à travers plusieurs décennies. Avec les départs à la retraite de plusieurs piliers du mouvement communautaire, la pertinence de cette formation se fait d'autant plus sentir. Cette année, **Trois formations** ont été offertes, rejoignant un total de **51 personnes provenant de 11 organismes**.

2.1.3. DE L'EMPOWERMENT À LA MOBILISATION CITOYENNE

Le CFP offre depuis quelques années une formation permettant aux organismes de jeter un regard critique sur la mobilisation des personnes visées par leurs activités et les moyens qui sont actuellement mis en place pour atteindre cet objectif. Il recoupe les notions d'empowerment individuel et de mobilisation citoyenne en mettant en lumière le parcours d'une personne : de son arrivée dans l'organisme, jusqu'à la prise de parole citoyenne. L'objectif de la formation est de mettre en lumière l'angle d'intervention qui favorise cette prise d'action citoyenne. Cette année, **deux formations** ont été données, rejoignant **16 personnes de 8 organismes**.

« JE SUIS TELLEMENT CONTENTE DES 'INPUTS' REÇUS DE LA PART DE LA FORMATRICE ET DES PARTICIPANTES À LA FORMATION. ÇA M'A REDONNÉ UN ÉLAN. »

2.1.4. PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Se déroulant sur une journée, cette formation vise à dresser un portrait des différents types d'assemblées et de ses principales procédures. Elle vise à outiller autant des membres qui désirent participer à des assemblées que de futurs présidents ou présidentes d'assemblées. La formation a été présentée à une occasion cette année, rejoignant **14 personnes de 13 organismes**.

2.1.5. HABILITÉS DE NÉGOCIATION

Donnée à une occasion auprès **de 7 personnes de 6 différents groupes**, la formation sur les habiletés de négociation vise à outiller les participants pour la négociation au sein des organismes communautaires. Étapes d'une négociation, tactiques et solutions originales, les participants ressortent avec un coffre à outils complet pour entreprendre des négociations.

2.1.6. LE RAPPORT D'ACTIVITÉS : PLUS QU'UNE FORMALITÉ

Cette formation permet aux participantes et participants de réfléchir au processus de rédaction du rapport annuel, au contenu et aux méthodes de diffusion afin de transformer cette simple formalité en moment de réflexion et de favoriser, par celui-ci, la connaissance et la reconnaissance de leur organisme et de leurs activités. Elle a été donnée à **deux reprises** devant **13 groupes différents représentés par 14 personnes**. Très satisfaits de cette formation, les gens ont particulièrement apprécié les exemples donnés ainsi que les échanges. La plupart sont repartis avec des idées de changement à mettre en œuvre dans leur processus de rédaction, le contenu ou la structure/forme de leur rapport.

2.2. LE SUPPORT-CONSEIL

Les organismes peuvent appeler en tout temps au Centre de formation populaire afin d'avoir un support, notamment quant à la vie démocratique de leur organisme. Les principaux sujets abordés dans le support-conseil concernent des questionnements quant aux règlements généraux, le besoin d'appui pour la reformulation de ceux-ci, les distinctions entre les différents modes de gestion, la difficulté de délimiter les rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la coordination, les conflits entre les différentes sphères démocratiques d'un organisme, etc. Le Centre de formation populaire reçoit des questions tous azimuts qui soulèvent plusieurs enjeux. Évidemment, le CFP répond au meilleur de ses connaissances et compétences et réfère lorsque nécessaire. Les soutien-conseils peuvent se faire au téléphone ou en présentiel et peuvent durer de 15 minutes à quelques jours. Cette année, par exemple, un accompagnement de plusieurs heures a porté sur les conditions du passage d'un mode de gestion participative à un mode de cogestion. Aussi, plusieurs révisions de règlements généraux ont été faites, suite à des formations données. Un organisme a aussi été accompagné dans le cadre d'une analyse permettant de mieux circonscrire les attentes des membres en regard des activités offertes, d'approfondir le mode de gestion participative et de remettre en question les sphères de pouvoir du CA et de l'équipe. Et, finalement, nous avons répondu à plusieurs demandes ponctuelles portant sur : les conflits d'intérêts, les situations problématiques dans les CA, la gouvernance, etc. Bien que nous n'ayons pas de statistiques précises sur ce service, il est primordial pour le CFP de maintenir cet appui aux organismes communautaires, puisqu'il répond à un besoin spécifique auxquels très peu d'organismes peuvent répondre.



« TRÈS PERTINENT ET ÉCLAIRANT LES COMMENTAIRES DE L'ACCOMPAGNATRICE SUR NOS RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX »

2.3. L'ANIMATION ET/OU LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉES

Afin d'appuyer les organismes dans leur vie associative et de permettre à toute l'équipe de participer pleinement à la rencontre, le CFP offre aux organismes de présider ou d'animer des assemblées ou des rencontres. Le CFP a été invité à **trois reprises** durant l'année pour remplir un tel mandat.

2.4. LES INTERVENTIONS PUBLIQUES

Le CFP est parfois appelé à se prononcer publiquement concernant les enjeux liés au mouvement communautaire. Cette année, deux interventions radiophoniques ont été faites sur les thèmes des conditions de travail dans le milieu communautaire et de l'évaluation, toutes deux à Canal M, la radio de Vues et Voix.

2.5. LES LIENS AVEC L'INTERNATIONAL

Au cours de l'année, une conférence a été donnée à quinze jeunes étudiants belges en travail social, de passage à Montréal. Ceux-ci désiraient en connaître davantage sur le mouvement communautaire autonome au Québec. Une conférence a donc été élaborée afin de leur faire connaître les réalités québécoises.

Nous avons également participé à une rencontre avec des représentantes et représentants de la Fondation Léo Lagrange, une association française, en compagnie de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal. Cette rencontre a également été centrée principalement sur le mouvement d'action communautaire autonome québécois.

2.6. LES ACTIVITÉS DE RÉFLEXION

2.6.1. JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au mois de mai 2018, le CFP, de concert avec le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal (RIOCM) et l'organisme Au bas de l'échelle, a organisé une journée de réflexion sur les conditions de travail, tel que mentionné brièvement dans le précédent bilan annuel. Plus de **125 personnes étaient présentes**, un réel succès! La journée avait pour objectif d'amorcer une discussion collective sur le sujet et de discuter des moyens et stratégies à mettre en place pour améliorer les conditions de travail dans le milieu communautaire. De plus, les résultats du sondage, remplis par près de **750 personnes ont répondu au sondage** ont été présentés. Il est possible de voir les résultats de ce sondage sur le site web du CFP (<http://lecfp.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/toutes-les-re%C3%81ponses.pdf>).



Depuis cette activité, les recherches sur les conditions de travail dans le milieu communautaire se sont multipliées. Les maigres conditions de travail du milieu communautaire, à une période de presque plein emploi, ressortent de manière flagrante. D'ailleurs, l'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome (ATTACA) s'est mise sur pied cette année. Elle vise la reconnaissance du travail des organismes communautaire auprès du gouvernement et à créer un espace de discussion commun. Les diverses réflexions et avancées sur le sujet alimentent et alimenteront notamment les contenus de formation des prochaines années au CFP.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES MONTRENT DU DOIGT LE SOUS-FINANCEMENT COMME PRINCIPAL RESPONSABLE DE CETTE PÉNURIE. AVEC UN MANQUE DE FINANCEMENT, ILS NE SONT PAS EN MESURE DE FOURNIR UN SALAIRE COMPÉTITIF À LEURS EMPLOYÉS QUI GAGNENT EN MOYENNE 18 DOLLARS L'HEURE.²

2.6.2. COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME (ÉPA)

Le Centre de formation populaire a organisé un colloque de deux jours avec pour thème central l'éducation populaire autonome. Celui-ci avait comme objectif principal de remettre l'éducation populaire autonome (ÉPA) au cœur des préoccupations du mouvement communautaire autonome et des institutions publiques dans le but d'assurer sa pérennité. Cet objectif se déclinait en quatre objectifs spécifiques :

- Retracer le cheminement historique de l'éducation populaire autonome au Québec ;
- Prendre connaissance des pratiques actuelles d'éducation populaire autonome au niveau local, régional et national ;
- Construire une vision commune de l'éducation populaire autonome au Québec ;
- Dégager des pistes de développement pour l'éducation populaire au Québec, pour l'ensemble du mouvement d'action communautaire autonome.

En cours de préparation du colloque, un souhait s'est dessiné au sein du comité organisateur : formuler une déclaration commune appelant à l'importance de favoriser l'éducation populaire autonome comme moyen d'intervention dans le milieu de l'action communautaire autonome. Malheureusement, ce souhait n'a pas vu le jour, mais le colloque a néanmoins permis de constater que l'ÉPA reste et demeure une pratique centrale des organismes communautaires autonomes au Québec, et qu'il y a un réel désir de la perpétuer et de l'actualiser.

Ce sont au total plus de **125 personnes de plus de 60 organismes provenant de dix régions du Québec** qui ont participé aux deux jours de colloque. Avec un horaire bien chargé, les différents panélistes ont permis de faire un tour d'horizon de l'historique de

² O'bomsawin, J. (2019, 6 janvier). Le milieu communautaire peine à retenir ses employés. TVA Nouvelles. Récupéré de : <https://www.tvanouvelles.ca/2019/01/06/le-milieu-communautaire-peine-a-retenir-ses-employes>.

l'ÉPA et des différentes pratiques entourant l'éducation populaire, autant à l'international qu'à travers le Québec. Ces présentations ont été suivies d'un atelier « Construisons une déclaration commune sur l'ÉPA » et d'une plénière. Pour plus de détails sur la programmation et les différents contenus des panélistes, se rendre au : <http://lecfp.qc.ca/publications>.

Les différentes présentations, l'atelier et la plénière ont été riches en informations, mais surtout en collectivisation des pratiques et des aspirations en ce qui concerne l'éducation populaire autonome. Il a été possible de constater que les pratiques d'éducation populaire se sont actualisées en fonction de la conjoncture, des besoins des membres et des ressources des organismes. « Les pratiques d'éducation populaire sont présentes dans un ensemble d'actions : services, débats, formations, actions choisies par les participants, assemblées publiques, ateliers, événements, défense des droits, activités de loisir, la participation citoyenne, etc. » « Toutes ces activités deviennent des prétextes de rencontre et un espace pour faire de l'éducation populaire. »⁴ Néanmoins, tous et toutes s'entendent pour dire que plusieurs enjeux se présentent en éducation populaire et qu'il sera important de se positionner collectivement sur différents **chantiers de réflexion**. En voici quelques-uns qui ont été soulevés :

- Actualiser la définition de l'éducation populaire autonome ;
- Se questionner sur les sources de financement (ex. financement par projet) et les impacts sur les organismes ;
- Comment réagir aux demandes des bailleurs de fonds, qui veulent connaître les impacts des pratiques d'éducation populaire versus la transversalité des pratiques et la difficulté à rendre compte des impacts ?

- Empowerment collectif versus empowerment individuel : lorsqu'il est question de l'ÉPA, est-ce qu'une des formes d'empowerment prime sur l'autre ?
- Comment faire reconnaître l'ÉPA à « petite échelle » (réponse aux besoins immédiats/amélioration immédiate du pouvoir d'agir individuel) ?
- Transformation sociale de fonds ou pouvoir individuel ?

Bien que la plénière n'ait pas abouti à une déclaration commune, **cinq propositions** ont été faites en plénière afin de donner suite au colloque (pour plus de détails sur les réflexions mener, voir http://lecfp.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/CFP_EducPop_résumé.pdf) :

1. Actualiser / vulgariser la définition de l'éducation populaire autonome
2. Interpeller les regroupements pour qu'ils accompagnent leurs membres dans la réappropriation des pratiques de l'ÉPA
3. Mettre sur pied une communauté de pratique de l'ÉPA
4. Avoir une réflexion critique sur nos pratiques d'ÉPA
5. Mener une lutte pour la reconnaissance étatique de l'ÉPA

Les résultats des sondages permettent d'affirmer que l'objectif général ainsi que les quatre objectifs spécifiques du colloque ont été atteints. En effet, **92% des participante et participants trouvaient le thème pertinent et 57% ont souligné l'importance de l'ÉPA et des enjeux qui y sont reliés comme étant les éléments les plus importants** qui sont ressortis du colloque. De plus, tous les répondants et répondantes au questionnaire ont signifié **la pertinence des pratiques en ÉPA** et ont signifié leur intérêt et désir de soit approfondir la réflexion, soit mettre de l'avant les thèmes abordés au colloque.

Plusieurs pistes de suite au colloque ont aussi été soulevées : se questionner à l'interne sur les pratiques en ÉPA, chercher comment mieux intégrer les pratiques d'éducation populaire dans les organismes, créer prochainement de nouveaux espaces de réflexions et de discussions, voir à ce que les regroupements continuent à produire des outils pour les organismes en termes d'intégration des pratiques d'ÉPA et à les soutenir, travailler sur les chantiers de réflexions, etc.

En résumé, ce colloque a permis l'ébullition de réflexions et a remis au cœur des préoccupations l'éducation populaire autonome (ÉPA). Les réflexions et pistes d'actions soulevées alimenteront certainement les futurs chantiers du CFP.

Merci à ceux et celles qui ont contribué à l'organisation du colloque. Sans vous, cela n'aurait pas été possible :

Pierre Valois, Valérie Beauchamp, Céline Rossini, membres de l'équipe du CFP, Jean-Yves Joannette, coordonnateur de la TROVEP de Montréal, Marie-Chantal Locas, agente d'analyse, de formation et de liaison du RIOCM, Maxime-Steve Bégin, agent de recherche au Conseil supérieur de l'éducation, et Paul Bélanger, professeur associé au Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM.

Merci également aux différentes intervenantes et intervenants qui ont enrichi le colloque de par leurs expertises et leur présence :

Bernard Vallée, historien et animateur communautaire, Connie Bleau, directrice de l'organisme l'Avant-garde, Diana Potes, militante colombienne pour la défense du territoire, Guy Fortier, formateur au Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF), Haleema Rashid, intervenante à l'organisme

l'Avant-Garde, Majo Hansotte, formatrice belge et auteure de "Les intelligences citoyennes", Mathilde Lauzier, coresponsable au développement des pratiques et à la formation au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec.

Maxime-Steve Bégin, agent de recherche au Conseil supérieur de l'éducation

Maya Colle-Plamondon de l'Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR) St-Michel et représentantes du Mouvement pour un transport abordable (MPTA), Nathalie Germain du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CEDA) et représentante du Mouvement pour un transport abordable (MPTA) et Yves Brosseau, membre de l'organisme l'Avant-Garde.



2.7. DÉFIS ET PERSPECTIVES DU FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

Le 1^{er} mai 2019, Pierre Valois prend sa retraite après près de 30 ans au CFP. C'est une grande partie de l'histoire et le porte-étendard du volet fonctionnement démocratique et vie associative qui quitte le CFP. Fort du lègue que Pierre laisse derrière lui, c'est une occasion à saisir pour l'équipe du CFP de renouveler ses pratiques et ses formations.

Plusieurs chantiers sont d'ailleurs envisagés :

- Poursuivre les formations et les activités offertes en 2018-2019
- Remettre en marche les ateliers de réflexions
- Sonder les besoins des organismes communautaires et élaborer de nouveaux contenus de formations

⁴ Extrait tiré du sondage d'évaluation du colloque.

3. IMPLICATION DU CFP DANS DIFFÉRENTES INSTANCES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

Depuis de nombreuses années, le CFP maintient un certain nombre de représentations, afin de soutenir le mouvement communautaire et de rester connecté aux aspirations et besoins du milieu. De plus, cela permet de sensibiliser et d'informer les différents lieux de représentation sur des questions qui sont importantes aux yeux du CFP.



Le CFP est membre de la Coalition des organismes communautaires autonomes en formation (COCAF) depuis sa fondation en 2002. Ce regroupement de 15 organismes vise à soutenir et à alimenter les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et à l'éducation populaire autonome. De plus, les deux personnes représentantes assurent la représentation politique des membres auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le ministère bailleur de fonds de ces organismes. Cette année, le CFP a participé aux 8 rencontres du conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle (AGA). Une formation a aussi eu lieu portant sur les personnes racisées à laquelle l'ensemble de l'équipe du CFP a participé.

De plus, le CFP, représenté par Pierre Valois, a agi à titre de représentant de la COCAF, en assistant notamment à l'AGA du Regroupement Québécois de l'Action Communautaire Autonome (RQ-ACA), à la journée de travail sur l'état des relations entre les regroupements membres du RQ-ACA et les différents ministères bailleurs de fonds, et en participant au comité préparatoire du prochain congrès du RQ-ACA.



La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal a pour mission de promouvoir l'avancement des droits sociaux de la population de Montréal. Il apparaît important pour le CFP de se joindre aux actions de la TROVEP, puisqu'elle fait la promotion de l'éducation populaire à Montréal, l'approche phare du CFP. Dans la dernière année, Pierre Valois a participé aux différentes assemblées de la TROVEP et a été sur son conseil d'administration.





Afin de rester connecté avec les organismes du quartier dans lequel le CFP tient ses bureaux, une personne représente l'organisation aux différentes assemblées de la CDC Action solidarité du Grand Plateau (ASGP), qui vise, par ses actions, à créer une société fondée sur une juste répartition des richesses et une réelle qualité de vie.

3.1. DÉFIS ET PERSPECTIVES

Pierre Valois porte la plupart des représentations du Centre de formation populaire. L'année à venir visera donc l'intégration des nouvelles personnes représentantes à ces structures. De plus, nous avons comme perspectives d'explorer un nouvel espace de représentation qui répond aux besoins et aspirations du CFP dans le volet développement organisationnel et vie associative.

4. COMMUNICATION

En 2018-2019, les communications avec les membres et les organismes communautaires sont principalement passées par trois canaux : le site web (<http://lecfp.qc.ca/>), le blogue ÉvalPop (<https://evalpop.com/>) et la page Facebook du CFP (<https://www.facebook.com/lecfp>). Ces trois canaux de communications ont rempli leurs objectifs, puisque il y a eu plusieurs demandes pour les formations et les services et puisque le colloque d'éducation populaire a été complet trois semaines avant sa tenue. Néanmoins, l'année 2019-2020 sera un moment privilégié pour revisiter la stratégie de communication pour, notamment, favoriser l'implication des membres.

Cette année, il y a eu un trafic de près de 21 500 personnes sur le site internet. Les deux pages les plus consultées sont le calendrier et les formations. En ce qui concerne le blogue ÉvalPop, au total 87 personnes sont abonnées et 1 574 personnes l'ont consulté durant l'année. Finalement, la page Facebook compte plus de 2000 abonnés.

4.1. DÉFIS ET PERSPECTIVES

Bien que la demande soit suffisante pour occuper l'équipe de travail du CFP, il demeure important de maintenir la présence du CFP dans la sphère publique. Que ce soit pour garder les membres informés, pour que les organismes en dehors du réseau usuel du CFP connaissent son travail ou pour faire connaître les nouveaux services, le CFP mise sur plusieurs actions en 2019-2020 pour faire rayonner l'organisation.

- Définir une stratégie de communication et de diffusion
- Développer de nouveaux outils de communication
- Mettre en place une infolettre pour les membres
- Diffuser l'offre de service auprès des organismes à Montréal et à l'extérieur de façon synthétique et attrayante
- Alimenter le blogue chaque mois
- Maintenir la page Facebook active
- Assurer une mise à jour du site web



5. GESTION ET VIE INTERNE

5.1. UN CONSEIL D'ADMINISTRATION MOBILISÉ

Cette année particulièrement, le conseil d'administration du CFP a été fort important pour le maintien du CFP. Avec la négociation de la nouvelle convention collective, la préparation d'un départ à la retraite et l'embauche d'une nouvelle coordination, l'implication et le support des membres du conseil d'administration ont été primordiaux au maintien de la mission du CFP et du moral des troupes. Le CA s'est rencontré officiellement à **huit reprises**. À cela se sont ajoutées de nombreuses rencontres de négociations, des rencontres préparatoires, des entrevues et des visites afin de s'assurer que tout le monde allait bien. Toute l'équipe du CFP tient à remercier chaleureusement les membres du CA et particulièrement son président, René Doré, pour leur implication. La contribution de chacune et chacun a fait la différence.

5.2. UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Après neuf ans de travail au CFP, Céline Rossini a décidé de quitter l'organisation pour de nouveaux horizons. Valérie Beauchamp a aussi eu l'opportunité de réaliser son rêve, devenir professeure au cégep. Bien que leur départ attriste l'équipe, nous tenons à leur souhaiter bonne chance dans leurs nouveaux projets.

En réponse à ces départs, le CFP a eu le grand plaisir d'accueillir trois nouvelles personnes dans son équipe en 2018-2019. Tout d'abord, Hind Fathallah a joint l'équipe du CFP en juin. Après quelques difficultés liées à son statut migratoire, elle est finalement revenue en octobre et assure maintenant d'une main

de maître des accompagnements en évaluation, au côté de Dieudonné qui assure la stabilité de l'équipe. Marie-Ève Bergeron s'est ensuite jointe à l'équipe en novembre. Après avoir été formatrice durant quelques mois, elle a posé sa candidature pour le poste de coordonnatrice générale, poste qu'elle occupe avec bonheur depuis février 2019. Après un certain flottement cette année, l'équipe avait besoin de renfort pour mettre un peu d'ordre physiquement et dans ses différentes structures. Audrey Campeau s'est donc jointe à l'équipe pour quelques mois à titre d'adjointe de coordination. À cela s'est ajoutée l'heureuse nouvelle, Véronique Goulet et sa famille ont accueilli un nouvel enfant au sein de leur famille ! Véronique a donc été en congé de maternité une bonne partie de l'année 2018-2019 et nous avons très hâte de la retrouver dès l'automne 2019. C'est donc une équipe pleine d'aspiration qui a terminé l'année 2018-2019.

Comme Pierre Valois quitte très bientôt, au début de l'année 2019-2020, deux nouvelles personnes se joindront à l'équipe afin d'en faire une équipe forte et complète : Amélie Lafortune-Lauzon et Christina Charron-St-Pierre. Elles auront toutes les deux le mandat de revisiter les formations et de proposer de nouvelles avenues pour le CFP en termes de vie associative.

Avec toutes ces personnes riches de connaissance et d'expérience au sein de l'équipe du Centre de formation populaire, l'année 2019-2020 s'annonce riche !



Finalement, nous ne pouvons passer sous silence le départ à la retraite de Pierre Valois au début de l'année 2019-2020. Après près de 30 ans au service des luttes sociales et du mouvement communautaire, Pierre laisse derrière lui un héritage fort qui a profité à tous les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire. Merci pour tout camarade !

5.3. DÉFIS ET PERSPECTIVES

Il va sans dire que le principal défi à la vie interne a été le changement au sein du personnel et le flottement entre les départs et les embauches. Afin de regarder vers l'avenir, plusieurs moyens seront mis en place en 2019-2020 afin de consolider le CFP :

- Mettre en place un comité de travail conjoint entre le CA et l'équipe du CFP ;
- Mettre en place un processus d'évaluation participative des membres de l'équipe ;
- Assurer des rencontres régulières entre chaque membre de l'équipe et la coordination ;
- Maintenir la participation régulière d'un membre de l'équipe aux rencontres du CA et la transmission continue d'informations entre les instances ;
- Poursuivre les rencontres de codéveloppement professionnel interne, qui visent à favoriser la mise en commun des expertises au sein de l'équipe de travail et à collectiviser la mise en place de solutions aux enjeux apportés par l'équipe ;
- Consolider une vision commune des orientations du CFP par un processus de réflexion stratégique ;
- Finaliser la rédaction de la convention collective.

NOTES

MERCI AUX PARTENAIRES FINANCIERS



Centraide
du Grand Montréal

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 

**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**

Québec 



**CENTRE DE
FORMATION
POPULAIRE**

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE

1855 rue Rachel Est, bureau 100

Montréal, Québec, H2H 1P5

514 842-2548 | www.lecfp.qc.ca



CENTRE DE
FORMATION
POPULAIRE

